



Cv licenciement mensonges

Par **flora12**, le **19/07/2015** à **15:59**

Bonjour,

J'ai un problème. J'ai été licenciée. Je conteste au prudhommes.

Mon ex employeur a malheureusement un bon dossier mais je n'ai pas envie de me laissé faire.

J'ai proposée une transaction mais il a refusé.

Et là je viens d'apprendre par des anciens collègues qu'il avait une pièce supplémentaire: mon cv dans lequel j'ai menti sur 2-3 trucs. Je sais ce n'est pas bien mais c'est trop tard. Je sais pas comment il a appris que j'avais trafiqué.[smile9]

Là j'ai peur est ce que je risque quelque chose (je me suis crée 2 diplomes et 2 expériences bidons)

Par **P.M.**, le **19/07/2015** à **17:55**

Bonjour,

Tout dépend si les mensonges ont eu une influence sur votre recrutement et surtout des conséquences lors de l'exécution du contrat de travail...